

**Communiqué de presse de Geneviève Gaillard, Delphine Batho, Jean Grellier,
Députés des Deux-Sèvres**

Nous prenons acte de l'avis de la commission consultative du redécoupage électoral concernant les Deux-Sèvres.

Nous continuons de dénoncer la suppression d'un siège de député dans notre département, suppression qui a pour seule origine, non pas la démographie, mais la création, décidée par le Président de la République, de sièges de députés des Français de l'étranger, ce qui a mécaniquement pour conséquence la suppression de plusieurs sièges sur le territoire national.

Le projet de redécoupage à trois circonscriptions validé par la Commission respecte mieux les équilibres géographiques et politiques que la première version du redécoupage dont nous avons eu connaissance et qui était une véritable provocation. La délimitation retenue des différentes circonscriptions laisse le débat démocratique plus ouvert.

Cependant, il faut souligner que dans l'ensemble, en Deux-Sèvres comme dans toute la France, ce redécoupage électoral a pour objectif de rendre la tâche plus difficile pour la gauche. Ainsi, l'alternance sera plus difficile à conquérir : le projet du gouvernement aboutit à ce que, dans un cas de figure où la gauche recueillerait 50,5% des voix des électeurs en France, elle serait néanmoins minoritaire à l'Assemblée nationale !

Le 29 juin 2009